

Réf: Dossier 219627

Avis de constitution

SOCIETE « KOC BTP »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA ADJAME
EXTENSION II, Lot 4789, Ilot 633

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 12/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOC BTP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Electricité générale, Construction bâtiments
(BTP),
Aménagement espaces verts,
Fournitures de bureaux,
Prestations diverses.

de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA ADJAME
EXTENSION II, Lot 4789, Ilot 633

Dirigeant(s) M KONE SIRIKI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00607 du 16/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08834/GTCA/RC/2024 du 16/02/2024

